

Utile !

Nouveauté ASA

En plus des congés annuels, tout postier peut bénéficier d'autorisations spéciales d'absence pour des événements personnels particuliers. Depuis Janvier 2021 certaines nouveautés sont apparues:

1. Pour la maladie très grave d'un proche parent, 3 jours ouvrables maximum et un délai de route de 1 jour maximum
2. ASA pour les parents de jeunes enfants. Si vous êtes parent d'un enfant de moins de 12 ans révolus, vous avez droit à des ASA pour une garde momentanée d'une durée équivalente à une fois vos obligations hebdomadaires de travail (des majorations existent dans certains cas). Mais l'ASA est accordée de droit seulement pour la garde des enfants malades.

L'UNSA-Postes est là pour répondre à vos questions, vous informer au quotidien, vous accompagner. Adhérer à notre syndicat peut vous offrir un accès privilégié à l'information, mais aussi les moyens d'agir collectivement, de défendre vos droits et ceux de tous les travailleurs.



www.unsa-postes.org

UNSA-Postes

114 avenue de Fontainebleau

94270 Le Kremlin-Bicêtre

Tel : 01.45.15.07.60

E-mail :

unsapost@wanadoo.fr



La Gazette

Réseau



Numéro 19 - juin 2021

Comme prévu, les fermetures de bureaux de poste s'amplifient : ils ferment les uns après les autres et La Poste, dans le même temps, intensifie sa recherche de partenariat, annonçant voulant « augmenter la surface de la marque La Poste » mais taisant les suppressions de personnel. Aujourd'hui, à chaque réorganisation, ce ne sont plus une ou deux positions de travail qui disparaissent, mais cinq ou six ! Va-t-on jusqu'à une extinction totale des bureaux?

La Poste a pour seul but la satisfaction du client, même si cela doit passer par la mise à mal des conditions de travail de ses employés. Les alertes de souffrances au travail se multiplient. Rentabilité, Puissance commerciale, digitalisation, objectifs, reporting : voilà les maîtres-mots d'une entreprise déshumanisée, au sein de laquelle le dialogue social est inexistant.

Comme vous le verrez dans cette gazette, les vagues de protestations s'amplifient contre les restructurations partout sur le territoire.

Mais l'UNSA-Postes est là pour vous : Nos militants de terrain, les représentants aux CHSCT, sont au plus près de vous. N'hésitez pas à les contacter ! L'UNSA est là pour faire entendre votre voix !

Sommaire

P1 : Edito - P2 : L'UNSA-Postes de l'Aude proteste contre la restructuration menée par la direction ! P3 - Fermeture de bureau à Nantes P4-5 : V 11 : La nouvelle moulinette pour faire encore plus de productivité - P6 : Actus COBA : toujours plus ! Rémunération offre sociale - P7 : La banque postale se prépare à devenir une plateforme de services - P8 : Nouveauté ASA - Contacts



Carcassonne :

L'UNSA-Postes de l'Aude proteste contre la restructuration menée par la direction !

«La Poste ne joue pas son rôle de service public et le risque, c'est la dégradation de la qualité de service et celle de la vie au travail du personnel », témoigne devant la presse Stéphane Mélac. Le secrétaire départemental UNSA de l'Aude a reçu un communiqué présentant « des projets sur deux critères : la fréquentation et le chiffre d'affaires ».

Les actions prévues par la direction : 38 heures d'ouverture en moins sur l'ensemble des cinq bureaux carcassonnais par semaine !

Seuls deux bureaux seront ouverts le samedi matin, ce que l'UNSA trouve inadmissible !

Cela réduit l'accessibilité des quartiers les plus fragiles et fait disparaître le lien social. En fermant trois après-midi par semaine, les usagers vont devoir aller vers d'autres bureaux de poste où il y aura par conséquent des files d'attente. Elles augmenteront les incivilités et créeront une surcharge de travail.

Il ne restera que 13 emplois pour faire fonctionner les cinq bureaux!

Il y a une dégradation de l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, un risque pour la santé et pour la sécurité des agents désormais seuls dans les bureaux pourtant considérés comme sensibles pas La Poste.

Deux pétitions ont été présentées à la direction

La Banque Postale se prépare à devenir une plateforme de services....

La Banque Postale va lancer de nouvelles plateformes ouvertes, se positionnant à la fois en tant que producteur et prestataire de services, et en tant qu'agrégateur de solutions personnalisées pour ses clients.

D'ici à 2025, La Banque Postale veut avoir créé un écosystème de « banque compagnon », pour que ses clients retrouvent des bouquets de services créés avec des partenaires spécialisés, sur une plateforme digitale, nécessaires à un moment de vie, tels que l'acquisition d'un bien immobilier, la gestion d'une succession, etc.

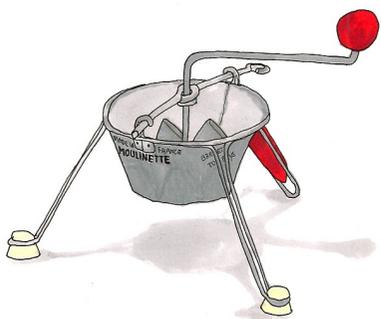
Côté relation client, la démarche est la digitalisation des opérations simples avec l'objectif d'avoir 70% d'actes de vente réalisés en self-care ou en « self-care assisté » d'ici à 2025. La digitalisation et l'omni-canalité seront accélérées, avec le lancement effectif en 2021 de l'entrée en relation digitale pour le crédit immobilier. La digitalisation complète « front-to-back » des processus s'accélèrera et sera achevée en 2025.

La Banque Postale va digitaliser les parcours et les processus obligeant les postiers à se concentrer sur les travaux à forte valeur ajoutée et en encourageant les méthodes de travail dites agiles, le « test and learn » et les circuits de décision courts.

La pression qu'exerce ou exercera la Poste sur ses salariés est incompatible avec la mise en place des protections que l'UNSA-Postes demande d'appliquer lors de la réalisation des tâches quotidiennes. La digitalisation va balayer d'un revers de main l'esprit d'équipe au sein même des bureaux et l'esprit de proximité qui faisait la force de notre travail sur la relation avec les clients.

Alors, montrons leur que nous avons un esprit collectif et mutuel, ces mots ne sont pas vains au sein du syndicalisme aussi **rejoignez-nous vite** car pour nous, **être unis et travailler ensemble ne sont pas simplement des mots : ils sont notre force pour lutter contre ces changements** qui génèrent de plus en plus de mal-être au travail et un nombre accru de personnes malades ou en difficulté sur leur poste de travail !!





V 11 : LA NOUVELLE MOULINETTE POUR FAIRE ENCORE PLUS DE PRODUCTIVITÉ



A chaque réorganisation (ou projet d'adaptation selon le langage postal), La Poste fait tourner la "Moulinette" grâce à un logiciel dénommé la V11.

Cet outil mathématique déconnecté de toute réalité du terrain sert à calculer les besoins (les Chargés de Clientèle) face à une charge (les clients et opérations Back-Office).

Tout serait donc calculé au plus juste selon La Poste. **Mais il n'en est rien puisque tout n'est pas pris en compte !** Voici des exemples : contrôle 4 yeux, SAV LPM et autres réclamations, démarche commerciale, scan des documents bancaires, mise à jour Cap Client, échanges téléphoniques avec les partenaires pour le Back-Office, accompagnement aux automates, lenteur de l'application Western-Union et ses contrôles devenus un non-sens... multiplications des procédures, temps de déplacement entre les bureaux, et la liste est encore longue !

La Poste nous dit tout prendre en compte ! Nous n'en croyons rien !

Elle dit aussi que du temps peut être réinjecté selon les spécificités locales et si le Chef de Projet (DS, RE ou REC) en fait la demande en l'argumentant ... mais sera-t-il vraiment entendu ?

En plus de ses calculs mathématiques invérifiables, La Poste acte que les réorganisations permettent " **de répondre aux attentes des clients...** ".

Un comble alors que la Poste profite des réorganisations pour réduire les horaires d'ouverture des bureaux et en fermer d'autres au profit d'APC, RPC ou RPU !

Si La Poste voulait vraiment répondre à leurs attentes, elle mettrait plus de Chargés de Clientèle dans les bureaux afin de réduire l'attente et mieux prendre en charge leurs demandes.



Pourquoi La Poste n'annonce t-elle pas officiellement qu'elle veut faire encore plus de profit en réduisant ses coûts ?

Elle acte aussi que les réorganisations s'appuieront sur les ressources du Secteur, en interne et en externe. Ca y est, on y est ! En effet, depuis le début de l'année, les **nouvelles réorganisations** sont mis en place avec de l'Intérim ou du CDD Senior pour pouvoir fonctionner.

Jusqu'en 2020, ces ressources externes n'étaient là que pour palier aux absences, aujourd'hui elles sont nécessaires au fonctionnement d'un Secteur.

Demain et à terme il n'y aura donc plus de Postiers à la Poste !

La Poste s'autosatisfait de ses nouveaux modes de calcul et se justifie en affirmant même que du temps est donné pour les ventes réalisées aux automates ou sur le Web, générant ainsi du temps supplémentaire au Secteur. **Qui peut le vérifier ?** Veulent-ils nous faire croire que plus il y aura de ventes effectuées en externe plus il y aura de moyens (Chargés de Clientèle) au Guichet ?

Et elle précise même (au cas où nous n'aurions pas compris) qu'une allocation de moyens est donnée pour ces opérations alors même qu'il n'y a pas d'activité guichet !

**L'UNSA Postes se bat au quotidien pour l'amélioration de vos conditions de travail.
En cas de problème, n'hésitez pas à contacter votre correspondant local !**

Actus COBA ! TOUJOURS PLUS !

Aux objectifs des rendez-vous, des rendez-vous concrétisés, de la vente à distance s'est rajouté un nouvel objectif: **le taux de décroché Fil Contact**.

Et le taux demandé est passé de 15 à 30 puis de 40 à 50 et l'attendu au 3ème trimestre est de 60%!!! Pourtant le taux de décroché est un repère, pas un objectif! Alors à chaque secteur sa stratégie, son organisation pour atteindre l'objectif du taux de décroché Fil Contact. Des Conseillers qui ne sont plus notés absents sur l'agenda fil contact ou équipés de téléphones portables professionnels avec transfert d'appels et des DS ou RCPART à qui l'on confie 4 ou 5 portables les jours de RTT des Conseillers.

L'UNSA-Postes dénonce ces dérives et demandons que le sens du fil contact soit rappelé et que les pratiques soient uniformisées.

RÉMUNÉRATION OFFRE SOCIALE

Grilles indiciaires des fonctionnaires : publication des décrets

Les décrets relatifs aux nouvelles grilles indiciaires des postiers fonctionnaires sont publiés. Elles seront effectives sur la paie de mai 2021.

Les décrets relatifs aux nouvelles grilles indiciaires font suite à l'accord unanime signé le 3 octobre 2018 par La Poste et les organisations syndicales CGT, CFDT, SUD, FO, la liste unie CFTC- CGC et l'UNSA Postes. Ils ont été publiés au Journal Officiel du 10 avril 2021.

Attribution de points d'indice supplémentaires

Ces décrets transposent les mesures du protocole "PPCR" de la fonction publique (parcours professionnel, carrière et rémunération) à La Poste. Ils attribuent aux postiers fonctionnaires des points d'indice supplémentaires, ce qui améliore leur niveau de rémunération et de retraite. Ces changements seront effectifs à compter de la paie du mois de mai 2021 avec une rétroactivité au 11 avril 2021. A cette date, il sera mis fin au versement de l'indemnité d'attente que La Poste avait décidé de mettre en place dans l'attente de la publication des décrets.

FERMETURE DE BUREAU A NANTES !

La mobilisation s'amplifie contre la fermeture du bureau de Poste principal !!! Comme au moins une dizaine de bureaux de l'agglomération nantaise ces dernières années, il doit fermer ses portes d'ici cet été.

À la suite de l'annonce de la fermeture du bureau de Poste principal de Rezé à l'été 2021, une pétition en ligne a été créée et plusieurs rassemblements ont eu lieu devant la poste des Trois Moulins.

Cette action a été coordonnée avec les salariés des trois bureaux de poste rézéens. Quelques élus ont aussi fait le déplacement pour soutenir le collectif. A chaque fois, près de 200 personnes se sont ainsi réunies pour demander le maintien du service public postal. L'UNSA dénonce cette fermeture qui provoquerait inévitablement la saturation des deux autres bureaux rézéens et rajoute que si des relais postaux sont mis en place chez les commerçants, ces derniers ne proposent pas la même panoplie de service. Le maire soutient le mouvement et s'est entretenu avec les dirigeants de la poste qui lui ont confirmé la fermeture...

Fort d'une pétition ayant déjà recueilli 3 000 signatures, de nouvelles actions seront engagées pour empêcher cette fermeture.

